



BRUSSELS

**La ville collaborative
De collaboratieve stad**

CATALOGUE D'EXPÉRIMENTATIONS

STRATEGIC DESIGN SCENARIOS

21/01/2019

QU'EST-CE QU'ON ENTEND PAR EXPÉRIMENTATION ?

On emprunte la notion d'expérimentation à la méthode expérimentale scientifique

...on **conçoit une expérimentation** en **reproduisant en laboratoire** un phénomène pour **tester une hypothèse** en faisant varier différents paramètres.



QU'EST-CE QU'ON ENTEND PAR EXPÉRIMENTATION ?

En design de projet on peut rapprocher l'expérimentation de **faire la Preuve du Concept** (POC, proof of concept) :

On construit un dispositif qui permet de **valider** (avec des utilisateurs) le concept du produit et de **continuer le développement** du projet.



QU'EST CE QU'UNE EXPÉRIMENTATION N'EST PAS ?

Une expérimentation
**ce n'est pas
un avant-projet**

...on bricole quelque chose d'«essayable» pour voir si l'idée marche



Une expérimentation
**ce n'est pas
un engagement**

...on fait des essais pour cerner progressivement ce qui pourrait marcher...



Une expérimentation
**ce n'est pas
réussi ou raté**

...c'est ce que l'on va apprendre qui va nous permettre de mettre en place une innovation



INTRODUCTION

Les idées présentées dans ce document sont issues de la session de "Co-création de solutions" qui a eu lieu le 24 novembre 2018 à Bruxelles. Ces idées ont été triées, regroupées, explicitées. Pour chacune de ces idées, une ou plusieurs proposition(s) d'expérimentation ont été développées. Ces expérimentations ne sont ni exhaustives ni figées, elles constituent des propositions pour expérimenter les différentes pistes de solutions de VILCO.

Certaines pistes n'ont pas été retenues car elles ont été estimées hors du cadre de VILCO (en dehors du contexte et de la capacité d'action de VILCO).

Chaque proposition d'expérimentation est, enfin, reliée aux turbulences auxquelles celle-ci répond.

Les expérimentations choisies par les dynamiques locales sont signalées avec une petite gommelette.

BE



Informier et obtenir l'adhésion des habitants en amont de la mise en œuvre d'un projet citoyen

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les initiatives citoyennes ne sont pas forcément représentatives ni légitimes pour porter des projets au nom des habitants d'un quartier. Elles portent leurs propres projets mais n'ont pas toujours les capacités de vérifier si celui-ci est soutenu, encouragé, apprécié des autres habitants du quartier. La commune et la Région se retrouvent donc à soutenir (notamment financièrement) la mise en œuvre de projets qui ne sont pas nécessairement soutenu ou approuvé par les habitants.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est d'arriver à des outils et méthodes légères et peu coûteuses qui permettent aux initiatives citoyennes d'informer et s'assurer que le projet réponde à des besoins partagés par les usagers du quartiers. Le résultat de l'expérimentation pourra valider un processus de collecte de soutien des habitants, augmenter le portage par les habitants, prendre en compte les situations possibles d'opposition au projet.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Un projet d'initiative citoyenne voué à occuper l'espace public est présenté par un binôme (membre + agent de la commune) en porte à porte dans la rue où il sera susceptible d'être installé afin d'expliquer le projet et de lever les premiers freins et améliorer la compréhension de celui-ci.



Modalité 2 :

En amont de la mise en œuvre d'un projet d'initiative citoyenne, les membres sont tenus de déposer dans les boîtes aux lettres un courrier décrivant l'intention du projet et invitant les habitants à envoyer un email en cas de questions ou opposition au projet.



Modalité 3 :

A la Commune, une exposition (ou catalogue) des projets prévus d'initiatives citoyennes donne à voir les projets, leurs futurs emplacements et permet aux citoyens d'apposer leurs signatures si ils sont favorables/ soutiennent le projet et/ou souhaitent s'impliquer.



Modalité 4 :

Le projet futur est présenté sous la forme d'un visuel (comme pour les bâtiments en construction) et accompagné d'un système de vote in-situ permettant aux riverains d'apposer leurs signatures s'ils soutiennent l'idée du projet.





Informier et obtenir l'adhésion des habitants en amont de la mise en œuvre d'un projet citoyen

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les initiatives citoyennes ne sont pas forcément représentatives ni légitimes pour porter des projets au nom des habitants d'un quartier. Elles portent leurs propres projets mais n'ont pas toujours les capacités de vérifier si celui-ci est soutenu, encouragé, apprécié des autres habitants du quartier. La commune et la Région se retrouvent donc à soutenir (notamment financièrement) la mise en œuvre de projets qui ne sont pas nécessairement soutenu ou approuvé par les habitants.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est d'arriver à des outils et méthodes légères et peu coûteuses qui permettent aux initiatives citoyennes d'informer et s'assurer que le projet réponde à des besoins partagés par les usagers du quartiers. Le résultat de l'expérimentation pourra valider un processus de collecte de soutien des habitants, augmenter le portage par les habitants, prendre en compte les situations possibles d'opposition au projet.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 5 :

Rédiger et faire compléter une pétition de soutien du projet (pétition "pour")



Modalité 6 :

Organiser des réunions ouvertes de présentation/explication avant chaque lancement des projets, pour débattre des projets et récolter des idées/avis auprès des citoyens.



Modalité 7 :

Modalité 8 :



Communiquer et mobiliser les habitants

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les initiatives qui ont des projets rencontrent parfois des difficultés à sortir de l'entre-soi et à toucher un public plus large. Or, pour se sentir légitimes, ils veulent savoir ce que les habitants pensent de leur projet, s'il répond à des besoins partagés par d'autres. Pour la survie d'un projet, il faut dans certains cas renforcer le groupe porteur, et donc « recruter » de nouveaux membres...

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de trouver des moyens d'améliorer et faciliter le lien avec les habitants et usagers du quartier, favoriser l'implication des habitants dans les projets et recruter quelques membres en plus...

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Agora régulière « ça bouge dans ma commune » pour informer les citoyens des projets en cours (explication, calendrier, budget), invitation des habitants par courrier



Modalité 2 :

Publication des projets sur le site web communal et possibilité de s'inscrire comme habitant intéressé



Modalité 3 :

Journée visite ouverte/fête des projets citoyens (portes ouvertes, temps festif/convivial)



Modalité 4 :

Campagne de recrutement : "Nous recherchons des bricoleurs", "nous recherchons quelqu'un qui s'y connaît en graphisme..."





Appels à projets conditionnés par un soutien citoyen et communal

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les initiatives citoyennes portent des projets qui leurs sont chers mais qui ne sont pas nécessairement soutenus ou désirés par le reste des habitants du quartier. Afin d'éviter des conflits au moment de la mise en œuvre du projet, les appels à projets exigent un double soutien, celui de la commune d'une part et celui d'un nombre minimum d'habitants du quartier. De la même manière, certains projets déposés par les initiatives au près de BE ne sont pas toujours soutenu par la commune en question... Ce qui génère des possibles complications au moment des autorisations de mises en œuvre....

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est double : d'une part, de réussir à outiller les initiatives pour récolter le soutien des habitants et d'autre part, de trouver un format permettant aux initiatives et aux communes d'arriver à un protocole léger du type "nous confirmons avoir été informé par l'initiative", ou "nous soutenons l'idée de l'initiative"...

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Pitching Session : les initiatives souhaitant déposer un projet pour un appel à projet présentent leur projet à l'oral à la commune en amont du dépôt de sorte à informer la commune mais également à obtenir leur aide, soutien, conseil...



Modalité 2 :

En amont de la mise en œuvre d'un projet d'initiative citoyenne, les membres sont tenus de déposer dans les boîtes aux lettres un courrier décrivant l'intention du projet et invitant les habitants à envoyer un email en cas de questions ou opposition au projet.



Modalité 3 :

Questionnaire envoyé aléatoirement et personnellement (comme pour des jurés d'assise) à 100 citoyens de la commune/quartier « vous êtes une des 100 personnes sélectionnées pour donner votre avis »



Modalité 4 :

Stand à initiative à installer soit dans le quartier 1 ou plusieurs fois soit dans la commune (salle d'attente) pour récolter des signatures de soutien d'habitants...





Subsides coup de pouce

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Répondre à des appels à projets se révèle être une tâche souvent ardue pour les initiatives citoyennes or celles-ci ont parfois besoin juste d'un "coup de pouce" financier pour réaliser des micros achats (quelques centaines d'euros...). Remplir un appel à projet pour un micro montant ne se justifie pas en raison de la lourdeur du dossier et une demande de subside au près de la commune peut s'avérer particulièrement compliqué selon la nature de l'achat à réaliser... (plantes, terre, matériel, outils, etc.). Développer une offre de "micro-subsidie à procédure allégée" pourrait répondre à ce besoin...

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de réussir à trouver des modalités permettant de délivrer des micros-subsides avec une procédure allégée mais contrôlée et transparente... Soit au niveau de BE soit au niveau des communes soit dans un transfert de subsides entre BE et les communes qui demandent des fonds pour constituer un "fond citoyen".

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Une commune désireuse d'expérimenter le processus développe un protocole simplifié pour accorder des subsides coup de pouce... Quelles seraient les données clés minimales à fournir ? Quels documents seraient à compléter ?



Modalité 2 :

BE et les communes expérimentent un protocole de transfert de subsides de BE aux communes pour constituer des "Fonds Citoyens Coup de pouce". Les communes estiment l'enveloppe nécessaire au regard des initiatives de leur territoire et chaque année l'enveloppe est révisée.



Modalité 3 :

Modalité 4 :



Appel à projet continu

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les appels projets "classiques" ont le problème d'avoir des échéances strictes pour le dépôt, l'analyse des projets déposés, etc. Cela exige de la réactivité de la part des initiatives citoyennes, mobilise de manière intense les équipes de BE [ou des communes ayant des appels à projets] en mode marathon sur une courte période, etc. De plus cela ne permet pas aux initiatives qui émergent après la clôture de l'appel à projet de se développer et d'obtenir de l'aide. Tout est concentré en mode "rush", et après le départ l'heure ce n'est plus l'heure. Cette rigidité est peu adaptée aux initiatives citoyennes et met les agents de BE [ou des communes ayant des appels à projets] sous pression... Sans compter les besoins intense en communication pour réussir à diffuser au maximum l'appel...

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est d'inventer un nouveau modèle d'appel à projet qui serait en "service continu"... C'est à dire qui permettrait de déposer un projet tout au long de l'année...

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

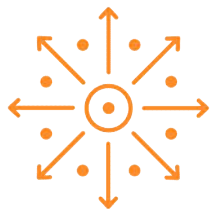
BE (en partenariat avec les initiatives et communes ?)
maquette les modalités d'un nouveau format d'appel en service continu tout au long de l'année... (ex. division du budget global en budget trimestriel de sorte à avoir du budget pour toute l'année).



Modalité 2 :

Modalité 3 :

Modalité 4 :



Appel à projet de BE décentralisé dans les communes

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Aujourd'hui BE gère l'appel à projet Inspirons le quartier or BE est une administration régionale qui n'est pas ancrée dans les quartiers et n'a pas d'autorité dans les communes... Du coup l'appel à projet de BE courtcircuite parfois les communes car les initiatives se mettent en relation directement avec BE sans entrer en contact avec leurs communes... Les agents et les élus communaux se retrouvent devant des initiatives qui viennent les voir avec une posture de "nous sommes soutenus par BE donc..." Ce conflit de légitimité et de pouvoir peut s'avérer peu efficace voir conflictuel entre la Région et les communes...

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est d'inventer un appel à projet durable qui serait décentralisé et coordonné par des fonctionnaires communaux. Cela pousserait les communes (et les légitimerait) à développer et soutenir les initiatives citoyennes durables dans les 19 communes de la Région et non seulement les quelques unes qui y sont sensibles et le font d'elles mêmes...

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

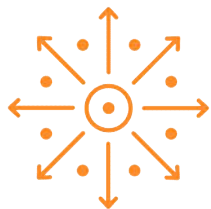
BE (en partenariat avec les initiatives et communes ?) invente les modalités d'un nouveau format d'appel à projet qui serait décentralisé (quelle répartition du budget entre les communes ? Sur quels critères ? Quel contrôle ? Etc.)



Modalité 2 :

Modalité 3 :

Modalité 4 :



Appel à projet de BE co-construit avec les communes

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Aujourd'hui BE gère l'appel à projet Inspirons le quartier de manière autonome et n'a pas de compte à rendre aux communes. Les thématiques des appels ne sont pas co-élaboré ou discuté avec les communes ce qui empêche celles-ci de programmer, à l'avance de la publication des appels à projets, leur positionnement ou les projets qu'elles pourraient porter. Les agendas communaux ne « matchent » pas nécessairement l'agenda thématique de BE. Un alignement de ces thématiques serait donc opportun pour multiplier les chances de voir se développer des projets communaux et citoyens...

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est la co-construction effective de l'agenda et des thématiques Régional et communales.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

BE et les communes co-définissent l'agenda thématique des appels à projets régionaux... et vice versa.



Modalité 2 :

Modalité 3 :

Modalité 4 :



Simplifier/alléger les modalités de réponse aux appels à projets

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Aujourd'hui BE gère l'appel à projet Inspirons le quartier or BE est une administration régionale qui n'est pas ancrée dans les quartiers et n'a pas d'autorité dans les communes... Du coup l'appel à projet de BE courtcircuite parfois les communes car les initiatives se mettent en relation directement avec BE sans entrer en contact avec leurs communes... Les agents et les élus communaux se retrouvent devant des initiatives qui viennent les voir avec une posture de "nous sommes soutenus par BE donc..." Ce conflit de légitimité et de pouvoir peut s'avérer peu efficace voir conflictuel entre la Région et les communes...

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est d'inventer un appel à projet durable qui serait décentralisé et coordonné par des fonctionnaires communaux. Cela pousserait les communes (et les légitimerait) à développer et soutenir les initiatives citoyennes durables dans les 19 communes de la Région et non seulement les quelques unes qui y sont sensibles et le font d'elles mêmes...

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Co-créditer différents scénarios de modalités de réponse à un appel à projet (présentation live, vidéo, dossier, histoire...)



Modalité 2 :

Session de coaching, par des agents publics (BE et/communes), des initiatives pour les aider à constituer, présenter leur dossier de candidature de manière "idéale"



Modalité 3 :

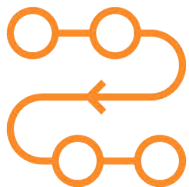
BE et les communes mettent à disposition 2-3 exemples de "dossiers idéaux" de manière à servir d'exemples pour les initiatives citoyennes.



Modalité 4 :

Elaborer des FAQ, tutos, informations pour aider à remplir les dossiers de demandes de subsides





Améliorer le trajet de prise de décision administrative

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Lorsque les citoyens déposent des projets, demandent des subsides, demandent une autorisation, les délais de réponse de l'administration sont toujours fort longs... Cela peut nuire à la motivation des initiatives qui souhaitent passer à l'action mais qui sont contraintes à une attente parfois injustifiée, souvent toujours trop longue. La faible réactivité administrative n'incite pas les initiatives citoyennes à collaborer avec les autorités publiques car "ca va être long", "ca va être compliqué" et "on n'est même pas sur d'avoir d'obtenir ce qu'on souhaite"...

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est un nouveau protocole de prise de décision au sein des administrations quant aux demandes émergeant d'initiatives citoyennes... ?

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

BE et les communes (avec les initiatives) dessinent le protocole actuel de prise de décision administrative et élabore un diagnostic de celle-ci. Ensuite, on imagine quels pourraient être des scénarios d'évolution de ces processus ?



Modalité 2 :

Modalité 3 :

Modalité 4 :



Améliorer/développer l'évaluation des projets

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les modalités d'évaluation des projets soutenus par les pouvoirs locaux sont soit trop formel, soit trop quantitatif. Les formats des rapports sont trop institutionnels et ne pas pour donner à voir ce qu'ont réalisé les initiatives citoyennes. Ces rapports, pour la plupart du temps se concentrent sur la justification des dépenses et ne mettent pas assez en avant, ni ne valorisent les réussites des projets, l'impact que le projet a eu sur les habitants du quartier, sur les membres de l'initiative, etc. Evaluer c'est observer l'impact qu'un projet a eu, sur son public cible, son territoire, etc. Cela passe notamment par une évaluation qualitative des projets (création de liens sociaux, amélioration de l'ambiance du quartier, etc.)

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est à la fois celui d'arriver à comprendre les réels besoins des pouvoirs subsidiant en termes d'informations à récolter (contenus) et à la fois de repenser ou simplifier les rapports d'évaluation des projets, les rendre moins formels et être plus à même de valoriser et donner une plus grande place à l'impact de l'action citoyenne. Enfin, capitaliser les évaluations et promouvoir ce qui a été réalisé.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Dans l'appel à projet ou quelques mois avant l'évaluation soumettre un questionnaire avec 3-4 choix de restitution des résultats: vidéo, visites, dégustation etc. pour que les initiatives puissent faire l'évaluation qui leur convient le plus



Modalité 2 :

Co-élaboration d'un guide d'interviews pour réaliser une auto-évaluation de la plus value d'un projet et son impact via une enquête qualitative.



Modalité 3 :

L'évaluation des projets se fait sous la forme d'une rencontre où les pouvoirs publics viennent visiter et faire le point d'évaluation in-situ au sein de l'initiative et avec des invités externes.



Modalité 4 :

Co-élaborer un outil d'évaluation pour que les initiatives citoyennes et les communes puissent mesurer l'impact de leurs projets (ex. jeu de cartes d'impacts environnementaux, sociaux, etc.)





Echange et/ou mise à disposition de ressources

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les ressources sont un enjeu important pour la vie d'une initiative citoyenne mais aussi pour les pouvoirs publics locaux. Pour les initiatives citoyennes, faire appel à des ressources est parfois compliqué à cause des lourdeurs administratives que cela entraîne, pour les pouvoirs locaux, ils ne réalisent pas toujours qu'ils ont énormément de ressources qu'ils pourraient mettre à disposition en dehors des moyens financiers... Enfin, ces derniers ont une capacité de gestion qui pourraient être exploitée pour réaliser des commandes ou de la centralisation de ressources...

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de trouver des nouvelles ressources que les pouvoirs publics pourraient effectivement mettre à disposition des initiatives citoyennes, et que les initiatives citoyennes puissent, entre elles, échanger des ressources.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Les pouvoirs locaux mettent en place des commandes groupées (bacs potagers, tonnelles, gobelets..) sous la forme de marché stock, centrale d'achat.



Modalité 2 :

Les pouvoirs locaux mettent à disposition des bâtiments publics aux initiatives citoyennes et un système de cartographie des espaces empruntable (ref. Helsinki)



Modalité 3 :

Les initiatives citoyennes (et les pouvoirs publics) échangent entre eux des ressources via une plateforme ou un groupe de réseau social



Modalité 4 :



Ancrer la logique collaborative et développer la culture de la participation 1/2

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

La collaboration entre initiatives citoyennes et pouvoirs locaux peut donner lieu à pas mal de ratés (voir liste des turbulences) mais elle est pourtant clé pour atteindre la ville résiliente... La culture de la participation n'est pas encore très intégrées dans la culture administrative, alors que les initiatives citoyennes sont de plus en plus sensibles et formées à cela. Pour collaborer efficacement il faut donc définir les modalités de collaboration (les rapports de forces, les logiques de décision, etc.) et enfin développer une culture de la participation de sorte à ce que participer et faire participer devienne un réflexe naturel.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de trouver des moyens pour poser les bases d'une collaboration entre initiatives citoyennes et pouvoirs locaux (en phase avec chacune des parties, formalisées ou non) et trouver des moyens de développer l'esprit collaboratif de part et d'autre.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Co-créer les modalités de collaboration entre initiatives citoyennes et pouvoirs publics : horaires, personnes de contact, comment échanger,...



Modalité 2 :

Exercice de vision à long terme: quelle gouvernance et organisation pour une administration collaborative en 2040 ? Comment se prennent les décisions? Quelle organisation ?



Modalité 3 :

Mise en place d'un pacte de collaboration qui définit les rôles de chacun, les ressources et les manières de collaborer Cfr. Bologne



Modalité 4 :

Former collectivement les agents, élus et citoyens aux logiques collaboratives et à la culture de la participation.





Ancrer la logique collaborative et développer la culture de la participation 2/2

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

La collaboration entre initiatives citoyennes et pouvoirs locaux peut donner lieu à pas mal de ratés (voir liste des turbulences) mais elle est pourtant clé pour atteindre la ville résiliente... La culture de la participation n'est pas encore très intégrées dans la culture administrative, alors que les initiatives citoyennes sont de plus en plus sensibles et formées à cela. Pour collaborer efficacement il faut donc définir les modalités de collaboration (les rapports de forces, les logiques de décision, etc.) et enfin développer une culture de la participation de sorte à ce que participer et faire participer devienne un réflexe naturel.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de trouver des moyens pour poser les bases d'une collaboration entre initiatives citoyennes et pouvoirs locaux (en phase avec chacune des parties, formalisées ou non) et trouver des moyens de développer l'esprit participatif de part et d'autre.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 5 :

Etude, analyse de la non-collaboration (y compris désobéissance civile, action sans autorisation): ses limites, ses forces, ce qu'elle apporte



Modalité 6 :

Expérimenter une action sans autorisation dans l'espace public et analyser ce qui se passe



Modalité 7 :

Voyage d'étude (initiatives, élus, agents, associations) pour aller à la rencontre de cas inspirants de démarches participatives. Les participants font un feedback de leur voyage.



Modalité 8 :

Identifier et former des fonctionnaires « référents initiatives citoyennes ». Ils s'occupent du lien entre les pouvoirs publics (Région et communes) et les initiatives, et naviguent entre les communes et la Région.



Les pouvoirs publics pour les nuls

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Bien que les initiatives citoyennes et pouvoirs locaux œuvrent pour le même objectif, leurs mondes respectifs sont très éloignés l'un de l'autre. Le jargon administratif est loin d'être maîtrisé par les citoyens et le quotidien des initiatives citoyennes peu connu par les agents administratifs. Par conséquent, des outils pédagogiques, expliquant des notions fondamentales, permettront aux citoyens d'acquérir une base nécessaire pour une meilleure collaboration avec les pouvoirs publics.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de mettre en capacité les citoyens à comprendre et remplir les dossiers administratifs en les équipant du langage et des connaissances émanant du monde des pouvoirs publics pour qu'ils puissent mieux collaborer.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Mettre en place des outils/moyens de vulgarisation administrative pour les citoyens (ex comment lire un budget? Qu'est-ce que un RRU?)



Modalité 2 :

Visite croisée : les citoyens sont conviés à découvrir les coulisses de la commune et découvrent le fonctionnement communal en suivant le parcours d'une demande citoyenne (rf. Visite croisée de W-B)



Modalité 3 :

Réalisation d'une série de cartographie de parcours de dossiers citoyens au sein de l'administration afin d'expliquer le protocole de prise en charge du dossier. Support pédagogique "voici le parcours que va suivre votre dossier"



Modalité 4 :

Réalisation d'une ou plusieurs vidéos d'agents en charge des projets citoyens et qui expliquent le processus de prise en charge des dossiers par l'administration.





Donner à voir les dynamiques locales (avec fierté)

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les dynamiques locales sont souvent méconnues par les habitants d'un quartier. Avoir une meilleure reconnaissance et visibilité des actions menées, en cours et à venir sur le terrain permettrait d'avoir de nouveaux acteurs des initiatives...

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de trouver des moyens pour sensibiliser les citoyens sur les possibles collaborations qu'ils peuvent avoir avec les pouvoirs publics afin de les inciter à devenir de nouveaux acteurs des initiatives.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Elaboration de Positive News Letters et/ou articles pour les magazines communaux avec des informations sur les démarches en cours, les initiatives qui vont bien, leurs (futurs) actions, etc.



Modalité 2 :

Elaborer une liste des « saviez-vous qu'en tant que citoyen vous pouvez...? » Ex. végétaliser votre rue, fleurir vos pieds d'arbres, demander des sous pour construire des bacs potagers, etc. Mettre en avant "ce qui est autorisé/ce que l'on peut faire"



Modalité 3 :

Expérimenter la création d'un festival des dynamiques locales durables et collaboratives afin de donner à voir les collaborations pouvoirs publics-initiatives citoyennes...





Budget participatif

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Le budget participatif, expression de la *démocratie participative*, joue un rôle important dans l'efficacité et l'amélioration de l'action publique. La co-décision d'allocations des budgets permet aux citoyens de soutenir, prioriser et développer des projets citoyens de leur commune.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est d'élaborer un moyen pour permettre aux citoyens et pouvoirs locaux de co-construire le cadre du budget participatif.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Un panel de citoyens invité (fiche d'invitation avec les différents projets) discute lors d'une réunion le **plan budgétaire de l'année** (le cadre, les thématiques, les projets et les modalités d'arbitrage, etc. du budget participatif).



Modalité 2 :

Organiser **une évaluation citoyenne** du processus du budget participatif.





Droit à l'activité citoyenne

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

L'investissement citoyen n'est pas considéré comme un travail rémunérable. Cependant, c'est une dépense de temps et de moyens considérable qui mériterait d'être reconnue. Accorder ce droit à l'activité citoyenne permettra d'augmenter le nombre d'acteurs citoyens, la pérennisation de projets existants, le développement de nouveaux projets et l'accélération de projets en cours.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est d'inventer des modalités et principes de fonctionnement de ce nouveau « droit à l'activité citoyenne » et de mesurer son impact possible.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Organiser **une collecte d'opinions** sur ce nouveau service de « droit à l'activité citoyenne » auprès d'un échantillon de citoyens afin de définir les attentes et motivations.



Modalité 2 :

Atelier de co-création des modalités et principes de fonctionnement de ce que pourrait être un droit à l'activité citoyenne (un temps citoyen rémunéré, un congé citoyen, des crédits d'action démocratique, etc. et tester l'idée au près de citoyens, agents, etc.)



Modalité 3 :

Co-élaboration d'une **campagne de sensibilisation** (vidéos, affiches ...) simulant ce nouveau service en 2030.





Processus d'intégration pour le nouvel échevin

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Lors de la passation de pouvoir (entre échevins) il est important de faire un bilan des projets et des initiatives en cours. C'est l'occasion pour le nouveau échevin et les citoyens déjà investis dans la commune de mieux se connaître. Cela permet de discuter des bonnes pratiques de l'administration précédente et des points d'améliorations

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de créer une rencontre privilégiée pour assurer une bonne continuité des projets en cours et à venir et de préserver la logique de collaboration entre les initiatives citoyennes et la commune.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Une soirée de **speed-dating** avec le nouvel échevin, au début du mandat. Présentation des projets en 7 min (sous forme de Pecha-Kucha, présentation d'un projet en 20 slides/20secondes).



Modalité 2 :

Rallye des projets locaux.
L'échevin va à la rencontre des différents porteurs de projets sur le terrain.



Modalité 3 :

Co-créer un support de présentation des initiatives citoyennes mis à disposition de l'échevin (vidéo de présentations des initiatives, brochures, etc.)





Accueillir les nouvelles initiatives

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Démarrer un nouveau projet seul peut être long et difficile, un soutien apporté par d'autres initiatives dans la commune pourrait faciliter son avancement. Il est alors essentiel d'échanger sur les bonnes pratiques et ressources, ainsi que développer l'entraide entre les initiatives.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de créer un outils/un environnement propice pour le premier échange entre initiatives.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Organiser un moment de convivialité pour célébrer les initiatives lauréates d'appel à projets pour se rencontrer, échanger, partager leurs projets et leurs besoins.



Modalité 2 :

Co-créer un kit de bienvenu pour les nouvelles initiatives développé par les anciennes initiatives et les pouvoirs publics locaux et mis à jour tous les ans suivant les besoins. Composé par exemple de: trombinoscope d'acteurs ressources, conseils ...



Modalité 3 :

Parrainage entre une ancienne initiative et une nouvelle (donner les numéros, initier une rencontre sur le lieu de l'une d'elle, boire un pot, soirée d'intégration, échanger sur les expériences vécues). Relais des parrainages chaque année...





Cultiver la coopération inter-initiatives et inter-communales

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

L'entraide et l'échange entre initiatives permet d'assurer un bon aboutissement d'un projet. Développer la convivialité tout le long du parcours du projet permet l'entretien de la motivation et son bon développement. La connaissance mutuelle des initiatives cultive une coopération et augmente la résilience urbaine.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de favoriser la solidarité des initiatives, d'assurer une mutualisation des ressources ainsi que la création d'un environnement stimulant et motivant.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Organiser un système de coopération pair à pair (ref Regio peer to peer) entre les pouvoirs publics locaux et les initiatives citoyennes.



Modalité 2 :

Co-organiser des **moments de convivialité** à des moments clés. Les initiatives et les pouvoirs publics annoncent la date et le lieu de rencontre sur une affiche, sur le site de la commune ou sur les réseaux sociaux. (ex : olympiade)



Modalité 3 :

Forcer la coopération inter-initiatives en l'intégrant comme une opération nécessaire à l'obtention des subsides.



Modalité 4 :

Au sein de chaque initiative, définir une personne relais qui s'occupe de la coopération inter-initiatives et inter-communales.





Une communication commune et amplifiée 1/2

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les initiatives ne sont pas toujours équipées pour communiquer (compétences en graphisme, capacité rédactionnelle, réseaux sociaux etc.) et touchent en général une portion limitée des habitants. On mise sur une communication amplifiée par chaque acteur avec ses propres canaux et ses propres outils, multipliant ainsi l'audience. Cette communication conjointe est réciproque, les initiatives citoyenne se jouent aussi d'être l'écho des communications communales.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de trouver des moyens mettant en valeur les initiatives et donc la connaissance et l'implication des citoyens dans les différents projets.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

La commune et les initiatives peuvent organiser une **exposition** conjointe annuelle des projets publics et citoyens.



Modalité 2 :

Organiser, sur une journée, un weekend ou une semaine, un **parcours de visite ludique et attractif** des projets durables (publics et citoyens) aboutis et en cours.



Modalité 3 :

Rendre visible les **projets sur une carte virtuelle** de la ville visible sur les sites des communes.



Modalité 4 :

Demander à toutes les initiatives de **partager sur les réseaux sociaux** avec un hashtag commun #Bruxinit .



Une communication commune et amplifiée 2/2

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les initiatives ne sont pas toujours équipées pour communiquer (compétences en graphisme, capacité rédactionnelle, réseaux sociaux etc.) et touchent en général une portion limitée des habitants. On mise sur une communication amplifiée par chaque acteur avec ses propres canaux et ses propres outils, multipliant ainsi l'audience. Cette communication conjointe est réciproque, les initiatives citoyenne se jouent aussi d'être l'écho des communications communales.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de trouver des moyens mettant en valeur les initiatives et donc la connaissance et l'implication des citoyens dans les différents projets.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 5 :

Créer une **plateforme commune/blog** à toutes les initiatives de la région. Cela peut favoriser le partage intercommunal.



Modalité 6 :

Un **panneau permanent à la commune/région** dédié aux initiatives.
(Partage d'informations, demande de ressources, événements ...)



Modalité 7 :

Réserver une page consacrée aux initiatives citoyennes dans les **journaux communaux**.





Qui est qui ?

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les initiatives et les agents ne connaissent pas qui est qui et qui fait quoi en raison de la densité de l'écosystème des acteurs. Or pouvoir identifier le bon agent dans le bon service ou le bon interlocuteur au sein d'une initiative est clé pour la collaboration.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est de créer un outils facilitateur de mise en relation entre initiatives, agents de la commune/Région et coaches.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Créer une liste de contacts pertinents avec les coordonnées et missions des acteurs clés (Région, communes et initiatives) dans le cadre des projets durables citoyens.



Transversalité inter-institutionnelle

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les administrations sont multiples (Région et communes) et les agents ne se connaissent pas assez entre eux ce qui ne facilite pas la transversalité et la collaboration inter-institutionnelle. La non transversalité entre services au sein des administrations pose problème dans le cas où des projets citoyens portent sur différents services et compétences.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu est d'arriver à une collaboration plus étroite entre les administrations concernant les projets nécessitant l'implication de différentes compétences.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Organiser un vis ma vie inter-administrations et inter-services (1/2 journée par an) concernés par les projets d'initiatives durables citoyens.



Modalité 1 :

Organiser des cafés rencontres entre Région/communes et services concernés pour discuter des projets citoyens qui nécessitent de la transversalité inter-institutionnelle (à cheval entre deux communes, différentes administrations (BE, Bruxelles Propreté, Bruxelles Mobilité, services communaux)).





Rendre visible et compréhensible le parcours d'un dossier citoyen

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les citoyens ne comprennent pas toujours la lenteur de l'administration en ce qui concerne le traitement de leur dossier. Afin de parvenir à une compréhension commune du parcours de traitement du dossier les pouvoirs publics rendent visible et expliquent l'avancement du dossier.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

L'objectif de l'expérimentation est de trouver des moyens simples et atteignables permettant de communiquer sur le suivi des dossiers de manière à rendre visible la complexité administrative.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Créer un mapping de toutes les étapes du processus de traitement d'un dossier d'un projet citoyen.



Modalité 2 :

Tester la mise en place de notification par mail/sms/autres sur l'avancement du dossier au sein de l'administration.



Modalité 3 :

Un **MOOC/vidéo** expliquant toutes les démarches administratives, les étapes du traitement d'un dossier d'un projet citoyen déposé à la commune.



Modalité 4 :

Reconstitution guidée du cheminement du dossier dans les différents services avec les citoyens (prise en filature reconstituée du dossier) (ref: visite croisée WB)





Starteur de projets citoyens

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Pour pallier la charge administrative que nécessite un projet citoyen, la commune met en place un service « participation citoyenne » pour l'aide et l'accompagnement dans les démarches entreprises par les initiatives.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

L'objectif de l'expérimentation est de faciliter le processus de création et de gestion d'un projet en accélérant les phases de démarches administratives à l'aide d'un service spécialement dédié à la « participation citoyenne ». Les initiatives pourront gagner du temps et de l'énergie pour mieux mener leur projet.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Les porteurs de projets peuvent bénéficier de **3h d'accompagnement** pour monter leur projet, décrire et clarifier leur objectifs, gérer un projet citoyen, obtenir des financements, ... (ref: Hub.brussels)



Modalité 2 :

Mettre en place **un espace libre d'accès** pour les initiatives émergentes. Un espace dans la commune (ou géré par la commune) disponible x temps par semaine pour héberger leur réunion.



Modalité 3 :

Un **MOOC** (co-réalisé avec les pouvoirs publics et les initiatives) expliquant toutes les démarches administratives et les étapes pour monter un projet citoyen.





Identifier et légitimer des interlocuteurs citoyens auprès des pouvoirs locaux

Pourquoi cette expérimentation ? A quel besoin répond-elle ? Qu'est-ce qui l'a motivé ?

Les initiatives sont parfois des interlocuteurs de choix pour les communes mais ne se sentent pas toujours légitimes dans ce rôle (un collectif ne représente pas tous les citoyens). La commune pourra choisir une/des personne/s, une initiative ou un collectif interlocuteur sur une période donnée et communiquer publiquement sur son choix pour assurer sa légitimité au près des habitants du quartier.

Quel est le résultat attendu de cette expérimentation ?

Le résultat attendu de cette expérimentation est la création d'un modèle pour permettre aux habitants d'un quartier de participer à la vie et aux projets de la commune en devenant des interlocuteurs reconnu par la commune et les habitants.

Comment pourrait-on expérimenter cette idée ?

Modalité 1 :

Tous les 6 mois la commune et les habitants du quartier pourront élire un interlocuteur **type délégué de classe/délégué des citoyens**, qui fait le tour des maisons pour se présenter et donner son adresse en cas de besoin



Modalité 2 :

La commune attribue un **label d'interlocuteur** reconnu à chaque nouvelle initiative qui porte un projet dans le quartier. Chaque initiative devient interlocuteur pour une durée déterminée.



Modalité 3 :

Imaginer un **tirage au sort** parmi des citoyens candidats pour devenir interlocuteur reconnu de la commune et des habitants.

